



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

surendettement

Question écrite n° 91513

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le microcrédit. La loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005 a créé un fonds de garantie pour les prêts de microcrédit, afin d'encourager les banques à les développer. Le microcrédit, qui, selon l'observatoire mondial PlaNet Finance, croît à une vitesse fulgurante, apparaît en effet comme un instrument essentiel de lutte contre l'exclusion. Aussi il souhaiterait connaître le bilan de la création du fonds de garantie et s'il entend prendre d'autres mesures pour inciter les banques à développer ces prêts.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91513

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3801